Modification des arrêts de la ligne de bus 32

Après réfection globale de l'allée de l'Ile-de-France courant l'été 2022, les services de la Communauté urbaine ont étudié avec Ile-de-France Mobilités, autorité organisatrice des transports, et Kéolis, opérateur délégataire, plusieurs scénarii de détournement de cette ligne.

Il était question pour chacun d'eux de mesurer les impacts sur la clientèle et les nécessités de report d'arrêt, les impacts en termes de temps de parcours et des incidences sur les correspondances ou encore les impacts kilométriques et frais induits sur une période classique (hors vacances scolaires ou d'été). Ainsi, il est apparu plus raisonnable de maintenir l'itinéraire de déviation mis en place lors des travaux d'été, par les rues de Pontoise/de la Ferme du Paradis/Cottages/Marguerites.

Depuis le 7 novembre :

- L'arrêt « Les Ibis » (8 validations par jour en moyenne) ne sera plus desservi et sera reporté sur l'arrêt « Maison des associations » (à 350 mètres – 5 min à pied).
- L'arrêt « Ile-de-France » sera déplacé route de Pontoise

Document(s)
Ligne 32
Liens utiles
https://me-deplacer.iledefrance-mobilites.fr/fiches-horaires/bus/line%3AIDFM%3A…